



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Politique climatique : création du premier Conseil scientifique intercantonal

Six cantons romands unissent leurs ressources afin de mandater l'expertise nécessaire pour leur politique climatique. Ils ont signé une convention, créant ainsi le Conseil scientifique romand pour le climat.

Face à la complexité que les enjeux climatiques représentent, tous les cantons doivent répondre aux mêmes interrogations et besoins, qu'il s'agisse du suivi de l'état de la recherche en la matière, des choix des mesures les plus pertinentes et efficaces à mettre en œuvre ou encore des bonnes pratiques en matière d'accompagnement au changement. Dès lors, six cantons romands (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud) ont décidé d'unir leurs ressources afin de mobiliser les expertises scientifiques nécessaires aux besoins de la politique climatique.

Conseil scientifique romand

Par la signature d'une convention, les cantons ont fixé le cadre de cette coopération intercantonale en vue de créer un conseil scientifique pour le climat, capable de fournir aux gouvernements cantonaux des outils décisionnels appuyés par la science.

Le Conseil scientifique romand fonctionnera comme un organe consultatif, dont la mission sera d'accompagner les cantons dans leur stratégie et leurs actions en matière climatique. Il sera composé de représentants et représentantes du milieu de la recherche dans 16 domaines d'expertise, dont notamment ceux des sols, des forêts ou de l'innovation, et débutera ses travaux début 2026. La composition du Conseil sera rendue publique à ce moment-là.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 octobre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DADN, Valérie Dittli, conseillère d'Etat, [021 316 20 00](tel:0213162000)

Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, président de la Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement, Canton de Fribourg, [079 204 13 30](tel:0792041330)

Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, Canton de Genève, [076 304 20 66](tel:0763042066)

David Eray, ministre de l'Environnement, Canton du Jura, [032 420 53 00](tel:0324205300)

Laurent Favre, conseiller d'Etat, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, Canton de Neuchâtel, [032 889 67 00](tel:0328896700)

Franziska Biner, conseillère d'Etat, cheffe du département des finances et de l'énergie, Canton du Valais, [027 606 23 05](tel:0276062305)

TÉLÉCHARGEMENT(S)